



2023-2026

Appel à Manifestation d'Intérêts

Avec ParisCode, participez à
l'insertion par l'emploi numérique



Crédits photo : Oregami

Publication : 23 octobre 2023

Date limite des candidatures : 1^{er} juin 2026

Contact : Emmanuel Pheulpin emmanuel.pheulpin@paris.fr ; Pascal Mongin pascal.mongin@paris.fr

Vous êtes une entreprise, fondation d'entreprise ou OPCO, implanté à Paris ou non, en recherche de compétences sur les métiers du numérique ?

Vous souhaitez soutenir l'emploi des jeunes et des personnes sous-représentées dans les métiers numériques en pleine émergence ? Mobilisez-vous à nos côtés !

ParisCode, des formations innovantes et gratuites

Depuis 2016, 1000 Parisiennes et Parisiens sont formés aux métiers du numérique chaque année grâce au programme ParisCode. Les écoles labellisées proposent des formations innovantes et inclusives. Elles sont destinées aux demandeurs d'emploi, aux jeunes éloignés de l'emploi (Neets) comme aux personnes en reconversion professionnelle. La moitié des apprenants ParisCode sont des femmes et des formations leur sont même dédiées afin de changer les représentations sur des métiers encore perçus comme masculins, s'adressant à des « geeks ».

Les formations labellisées ParisCode assurent en moyenne un taux d'insertion supérieur à 70% des apprenants et jusqu'à 100% pour les meilleures, l'implication des entreprises auprès des organismes de formation garantissent ces résultats.

ENTREPRISES, DEVENEZ PARTENAIRES DE PARISCODE !

Les entreprises partenaires de ParisCode bénéficient d'une visibilité sur l'ensemble des documents de communication du programme. Elles sont conviées aux événements portés par la Ville de Paris dans le numérique et l'emploi (Cérémonie Lauréats ParisCode, Paris pour l'Emploi, ...).

Les entreprises partenaires bénéficient de relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs du programme et notamment avec les organismes de formation labellisés.

Les entreprises participent grâce aux actions suivantes :

- transmission d'offres d'emploi, de contrats en alternance et de stages aux apprenants des écoles du programme ParisCode,
- visites d'entreprises pour informer et témoigner sur les métiers du numérique
- mécénat de compétences (parrainage, tutorat, accompagnement au développement de structures de formations)
- soutiens financiers aux projets, permettant de contribuer au développement du programme
- mise à disposition de locaux pour accueillir les formations

Candidature et calendrier

Les propositions motivées devront répondre aux objectifs de ParisCode et comprendre:

- Une présentation de l'entreprise et de son entité parisienne le cas échéant
- La nature de l'implication de l'entreprise souhaitée dans le programme ParisCode et les raisons de cette mobilisation; des informations sur le partenariat et la nature des projets proposés conjointement avec une école ou un autre type de partenaire associé.
- Une proposition d'engagements emploi et RSE, pouvant déboucher sur la signature d'une charte entre l'entreprise et la Ville de Paris.

Les propositions doivent être adressées par courrier électronique à
Emmanuel.Pheulpin@paris.fr ou pascal.mongin@paris.fr